



LES TROIS RÉGIMES FISCAUX DÉROGATOIRES

EN SYNTHÈSE

La Grèce, à l'instar d'autres pays, a instauré trois régimes fiscaux dérogatoires pour attirer de nouveaux contribuables, à condition que ces derniers se domicilient en Grèce.

Chaque régime a ses propres conditions d'éligibilité et de durée, mais tous permettent potentiellement de faire de substantielles économies sur le plan fiscal.

À CHACUN SON RÉGIME

- › Le forfait fiscal pour les **personnes fortunées**
- › Le régime dérogatoire pour les **retraités étrangers**
- › Le régime dérogatoire pour les « **cerveaux** » **venant de l'étranger**

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ET À QUELLES CONDITIONS ?

	Personnes fortunées	Retraités étrangers	«Cerveaux» venant de l'étranger
Avoir été non-résident grec	Pendant 7 ans durant les 8 dernières années	Pendant 5 ans durant les 6 dernières années	Pendant 7 ans durant les 8 dernières années
Autres conditions	Investissement grec de 500'000€ Paiement de 100'000€/an + 20'000€/proche	Retraites non grecques Accord de coopération administrative	Cadres, Employés, Indépendants et autres entrepreneurs
Bénéfices	Exonération en Grèce des revenus non grecs; idem pour donations et successions quand les biens sont hors de Grèce	7% sur tous les revenus étrangers Exonération de la Contribution Spéciale de Solidarité (CSS)	Réduction d'impôt sur le revenu et de la CSS de 50% sur salaires et/ou revenus d'entreprises
Durée	15 ans	15 ans	7 ans



EXPERTISE

Selon vos projets personnels et/ou professionnels, il est utile de se faire conseiller, afin d'identifier quel régime fiscal vous conviendra le mieux dans le cadre d'une expatriation en Grèce.

LE RÉSEAU INTERNATIONAL WEALTH PLANNING D'EDMOND DE ROTHSCHILD EST À VOTRE DISPOSITION POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE.

Le présent document est émis par le groupe Edmond de Rothschild. Rédaction achevée au 31 mars 2023.

Il n'est pas de nature contractuelle et vous est remis à titre d'information uniquement et ne constitue pas une consultation juridique, fiscale ou comptable personnalisée. Ce document ne doit pas être interprété comme une offre de produits ou de services financiers ou une recommandation d'acheter ou de vendre un instrument financier ou de souscrire à un service financier. Les informations qu'il contient n'ont pas été examinées à l'aune de votre situation personnelle ou de vos objectifs ou besoins spécifiques. Nous vous invitons à consulter vos propres conseillers indépendants. Le présent document s'appuie sur des informations provenant de sources ou de documents externes jugés fiables. Le groupe Edmond de Rothschild s'efforce de veiller à ce que les informations qu'il contient soient exactes, complètes et d'actualité mais ne peut fournir aucune garantie quant à leur exhaustivité ou à leur exactitude. Tout investissement comporte des risques, notamment des risques de perte de capital et de fluctuation de valeur et de rendement. En aucun cas, la responsabilité d'une entité du groupe Edmond de Rothschild, de ses directeurs et employés, ne saurait être engagée pour des dommages directs ou indirects, pertes, frais, réclamations, indemnisations, ou autres dépenses qui résulteraient de l'utilisation ou de la distribution de ce document ou d'une décision prise sur la base de ce document. A défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent document sont celles du groupe Edmond de Rothschild. Ce document est confidentiel et destiné uniquement à une utilisation par le groupe Edmond de Rothschild et les personnes à qui il est délivré. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de ce document et de son contenu, sous quelque forme et à quelque fin que ce soit, est strictement interdite, sauf autorisation préalable et écrite du groupe Edmond de Rothschild. Copyright © groupe Edmond de Rothschild - Tous droits réservés